



Thinking Africa

NOTE DE RECHERCHE

LA JETRO, UN INSTRUMENT POUR LE RENFORCEMENT DES RELATIONS ÉCONOMIQUES ET COMMERCIALES ENTRE LA CÔTE D'IVOIRE ET LE JAPON (2012-2016)

N'Dri Laurent KOUAKOU
(Université Alassane Ouattara de Bouaké - Côte d'Ivoire)
kouakoundrilaurent@yahoo.fr

.....

RÉSUMÉ

Cette contribution étudie la coopération économique entre la Côte d'Ivoire et le Japon à travers la JETRO. Neuf années après sa fermeture suite à la crise socio-politique, la JETRO-Abidjan rouvre ses bureaux pour renforcer les liens économiques entre la Côte d'Ivoire et le Japon. Elle a marqué de son empreinte plusieurs activités, contribuant à promouvoir la destination ivoirienne et l'investissement japonais en Côte d'Ivoire. Ainsi donc, la JETRO met à la disposition des investisseurs japonais une banque de données sur l'environnement des affaires. Elle soutient les Petites et Moyennes Entreprises locales et fait la promotion des investissements et du commerce extérieur du Japon. La JETRO-Abidjan facilite l'accès des PME et des produits ivoiriens au marché japonais à travers la Foodex-Japan et renforce son partenariat avec l'État ivoirien.

CONTEXTE

Créée en 1958, la JETRO vise à assurer la promotion de l'ensemble des échanges commerciaux japonais. Pour élargir son champ d'action et atteindre ses objectifs, plusieurs bureaux JETRO sont ouverts à travers le monde. C'est ainsi que celui de la Côte d'Ivoire a ouvert en 1976 vue la prospérité de l'économie pour fermer en décembre 2003 en raison de la crise militaro-politique jusqu'en 2012. Cette réouverture s'inscrit dans le processus de la reconstruction de la Côte d'Ivoire post-crise et dans le contexte géoéconomique où l'évolution technologique et l'émergence de nouvelles puissances industrielles entraînent le monde dans un système de recherche de matières premières et de marchés nouveaux.

IDÉES MAJEURES

Les liens de coopération entre la Côte d'Ivoire et le Japon dès l'année 1961.

La réouverture du bureau de la JETRO-Abidjan en décembre 2012 après neuf années de fermeture liée à la situation socio-politique. Son objectif est de s'imprégner des réalités économiques et commerciales du pays et d'être présent sur le marché ivoirien de sorte à accéder aux ressources locales et matières premières pour assurer son approvisionnement.

Les missions et les activités de la JETRO en Côte d'Ivoire sont, notamment la prospection économique et commerciale, l'implantation des entreprises nipponnes, la promotion des investissements et du transfert de compétences technologiques et la promotion des produits ivoiriens et des PME locales.

Le renforcement de partenariats avec le gouvernement ivoirien à travers la collaboration avec le

CEPIC et le BENETD et la formation des ressources humaines.

PROBLÉMATIQUE

Dans quelle mesure la JETRO permet-elle de juguler les relations économiques et commerciales entre la Côte d'Ivoire et le Japon ?

Quelles actions mène-t-elle en Côte d'Ivoire et quelles répercussions ont-elles sur l'économie des deux pays ?

MOTS CLEFS

Économie, entreprises japonaises, investisseurs, JETRO-Abidjan.

BIOGRAPHIE

Docteur en Histoire contemporaine option Relations Internationales. Enseignant-chercheur au département d'Histoire de l'Université Alassane Ouattara de Bouaké en République de Côte d'Ivoire depuis février 2013. Maître-Assistant au CAMES 2017 et associé à la Cellule d'Etudes et de Recherches en Relations Internationales de l'Université Alassane Ouattara (CERRI-UAO).

INTRODUCTION

À la fin de la deuxième guerre mondiale, le Japon avait une balance commerciale déficitaire, un Produit Intérieur Brut (PIB) faible et une pénurie de devises étrangères. Toutefois, à la fin des années 1950 et début 1960, l'on assiste à la révolution technologique et industrielle du pays. Celle-ci a eu pour conséquences l'augmentation des exportations. Pour mener sa politique économique à travers le monde, le Japon a mis en place de nombreuses structures techniques ayant des objectifs précis¹. L'une d'elles est l'Organisation Japonaise du Commerce Extérieur ou *Japan External Trade Organization* (JETRO). Créée en 1958, elle vise à assurer la promotion de l'ensemble des échanges commerciaux japonais². Pour élargir son champ d'action et atteindre ses objectifs, plusieurs bureaux JETRO sont ouverts à travers le monde. C'est ainsi que celui de la Côte d'Ivoire a ouvert en 1976³ pour fermer en décembre 2003. Elle rouvre fin 2012⁴. Cette réouverture s'inscrit dans le processus de la reconstruction de la

1. Politique, économique, culturelle et humanitaire.

2. *Japon, profil d'une nation*, Tokyo, Kodansha International, 1995, p. 126.

3. Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, *La Côte d'Ivoire en chiffres*, édition 1979-1980, Abidjan, SAE, 1981, p. 35.

4. Ambassade du Japon en Côte d'Ivoire, *Lettre du Japon*, Bulletin d'information n° 8, 2013, p. 3.

Côte d'Ivoire post-crise et dans le contexte géoéconomique où l'évolution technologique et l'émergence de nouvelles puissances industrielles entraînent le monde dans un système de recherche de matières premières et de marchés nouveaux. Cette réouverture soulève des interrogations : Dans quelle mesure la JETRO permet-elle de juguler les relations économiques et commerciales entre la Côte d'Ivoire et le Japon ? Quelles actions mène-t-elle en Côte d'Ivoire et quelles répercussions ont-elles sur l'économie des deux pays ? Cette étude est réalisée entre 2012 et 2016. Si 2012 est l'année de réouverture du bureau JETRO-Abidjan, en revanche, 2016 correspond à la première participation ivoirienne au programme de l'*Institute of Developing Economies Advanced School (IDEAS)*⁵.

Cette étude effectue une analyse quantitative et qualitative des activités de la JETRO. Elle s'appuie sur des données provenant de rapports et de bases de données de la JETRO, de l'ambassade du Japon en Côte d'Ivoire et du Ministère ivoirien des Affaires Étrangères. L'analyse de ces données et l'interprétation des éléments obtenus dans la littérature sur le sujet ont été étayées par des informations recueillies dans le cadre d'entretiens auprès des coordinateurs de projets et des autorités administratives. Cette analyse a permis de faire la description du contexte et les fondements de la création de la JETRO, mais aussi son mode de fonctionnement. Cette démarche nous a éclairé sur la politique de coopération économique du Japon, l'orientation et les actions menées par la JETRO sur le continent africain, notamment en Côte d'Ivoire. Tous ces éléments, combinés, permettent de constituer les trois axes de la présente étude. Le premier aborde les liens de coopération entre les deux pays et la réouverture du bureau JETRO-Abidjan. Une analyse de ses missions et de ses activités en Côte d'Ivoire constitue le deuxième axe. Le dernier se focalise sur le renforcement du partenariat entre la structure japonaise et l'État ivoirien.

1. LES LIENS DE COOPÉRATION ENTRE LES DEUX PAYS ET LA RÉOUVERTURE DE LA JETRO-ABIDJAN

La Côte d'Ivoire est l'amie de tous et l'ennemie de personne : tel est le leitmotiv qui a guidé la diplomatie ivoirienne depuis 1960. Cette diplomatie s'est matérialisée par le renforcement des relations avec l'Occident ainsi qu'avec l'Asie. Le pays s'est engagé sur le chemin du développement en s'inspirant aussi du

modèle japonais à travers la coopération Sud-Sud. Les relations diplomatiques entre Abidjan et Tokyo ont été établies en 1961⁶. La coopération économique et financière du Japon commence en terre ivoirienne par la signature des accords commerciaux le 25 mai 1970 à Tokyo⁷. Six ans après, c'est-à-dire en 1976 et vue la prospérité de l'économie ivoirienne, les autorités japonaises décident d'ouvrir un bureau JETRO à Abidjan⁸. L'objectif est de s'imprégner des réalités économiques et commerciales du pays et d'être présent sur le marché ivoirien de sorte à accéder aux ressources locales de matières premières pour assurer son approvisionnement. Après 27 années d'activités sans interruption, la JETRO-Abidjan se voit obliger de stopper ses activités en Côte d'Ivoire en décembre 2003 en raison de la crise militaro-politique jusqu'en 2012.

La JETRO-Abidjan⁹ reprend ses activités en 2012. Pendant cette période de fermeture, les échanges commerciaux n'ont pas été interrompus. Les exportations ivoiriennes à destination du Japon sont estimées à 17,413 milliards de francs CFA entre 2004 et 2007. Sur la même période, les importations en provenance du Japon se sont chiffrées à 225,981 milliards. Par contre les investissements directs nippons dans le pays ont été quasi nuls. Les conflits freinent le développement, menacent les infrastructures économiques et matérielles et sont un ferment d'insécurité. Les entreprises japonaises existantes avant la crise ont délocalisé¹⁰. Il faut préciser que pendant la fermeture une permanence a été mise en place pour assurer les activités de l'organisation. Son objectif est d'informer les exportateurs japonais sur le marché ivoirien et les entreprises ivoiriennes qui s'intéressent au marché japonais. La JETRO invite donc des responsables d'entreprises étatiques et privées exportant au Japon¹¹. Elle appuie

6. Marc AÏKO, *La politique étrangère de la Côte d'Ivoire 1959-1993*, Pékin, COPRECO, 1994, p. 8.

7. N'dri KOUAKOU, *La Coopération Ivoirio-Japonaise de 1961 à 1999*, Thèse de Doctorat Unique, Abidjan, Tome 1, 2012, p. 79.

8. Il exerce la représentation pour 18 pays francophones de l'Afrique de l'Ouest et du Centre : Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Cap Vert, Centrafrique, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée Bissau, Guinée Equatoriale, Mali, Niger, R.D. Congo, République du Congo, Sénégal, Tchad et Togo.

9. Il compte parmi les huit bureaux sur le continent africain (Abidjan, Addis-Abeba, Le Caire, Johannesburg, Lagos, Nairobi, Rabat et Maputo).

10. Les unités de montages d'appareils électro-ménagers National et Panasonic se sont retirées en 2003 ; les sociétés commerciales telles Mitsui, Sumitomo, Itochu, Marubeni, Sojitz, Tomen, Nichimen et Bridgestone ont délocalisé en 2004 et les unités industrielles UTEX-CI et Tôle Ivoire ont vu le retrait des intérêts japonais en 2007.

11. OCDE, *Investir dans le tiers-monde*, Paris, OCDE, 1970, p. 89.

5. L'IDEAS a été fondé en octobre 1999 afin de contribuer à la prospérité et au bien-être des pays en développement grâce à des experts. Il existe deux programmes : un programme d'un an pour les étudiants japonais et un programme de six mois pour les boursiers venus des pays étrangers.

les réformes économiques au moyen des experts pour y faciliter la diffusion de la technologie appropriée. Avec son vaste réseau, la JETRO propose, par ailleurs, diverses activités de soutien aux entreprises ivoiriennes voulant explorer le marché japonais. À travers «*Investment Advisory Group*», elle donne aussi des mesures spécifiques pour aider les projets jugés fiables et suivis par des experts. Quelles sont les missions qui ont toujours été assignées à la JETRO-Abidjan? Et quelles activités mène-t-elle depuis sa réouverture?

2. LES MISSIONS ET LES ACTIVITÉS DE LA JETRO EN CÔTE D'IVOIRE

Pour atteindre ses objectifs, la JETRO-Abidjan mène plusieurs activités. Il s'agit des missions de prospection économique et commerciale, de l'implantation des entreprises japonaises en Côte d'Ivoire, des activités de promotion des investissements, du transfert de technologie et de l'appui aux PME locales.

2.1. Les missions de prospection économique et commerciale

La prospection économique et commerciale est l'une des principales missions de la JETRO en Côte d'Ivoire. Pour ce faire, elle fait venir des investisseurs japonais pour s'imprégner des potentialités ivoiriennes¹². On note, à ce propos, la mission d'exploration du marché ivoirien du 3 au 6 juillet 2012. Composée de douze opérateurs économiques représentant les plus grandes entreprises japonaises¹³, cette mission a permis la prospection des opportunités d'investissement dans divers domaines¹⁴.

Du 1^{er} au 3 décembre 2013, la deuxième mission (public-privé) composée de 32 opérateurs économiques nippons a séjourné en Côte d'Ivoire. Elle visait la promotion du commerce et l'investissement en Afrique. Outre ces deux premières missions, il y a la visite d'État du premier ministre japonais Shinzo Abe du 9 au 11 janvier 2014¹⁵ avec une importante délégation d'hommes d'affaires¹⁶. L'importance de la délégation montre l'intérêt qu'a l'Afrique, particulièrement la Côte d'Ivoire pour l'archipel. Une autre délégation d'hommes d'affaires japonais a séjourné en

Côte d'Ivoire du 2 au 3 août 2015. Cette visite entre dans le cadre de la mission de la JETRO qui est de renforcer les liens économiques entre les deux pays. En marge de cette mission, un séminaire sur la mécanisation agricole avec les agences agricoles ivoiriennes a été organisé¹⁷. Cet atelier a vu la participation de huit entreprises japonaises¹⁸. Plusieurs présentations ont été faites sur la politique agricole du gouvernement ivoirien¹⁹ et de la coopération agricole du Japon²⁰. La JETRO, en vue de rentabiliser et de rendre plus compétitive l'agriculture ivoirienne en y introduisant la technologie japonaise organise la formation sur les mécanismes agricoles par des experts et le Foodex-Japan²¹. Retenons qu'après ces passages, aucune réalisation n'est mise en œuvre. À qui incombe la faute? Est-ce aux Japonais ou aux autorités ivoiriennes? Les autorités ivoiriennes manquent-elles de réelle volonté et de vision? Les responsabilités sont partagées. En réalité, les autorités ivoiriennes ne saisissent pas les opportunités offertes mais préfèrent la politique de la main tendue. Elles ne considèrent pas l'aide comme une panacée, mais plutôt comme un moyen indispensable au point où elles l'ont institutionnalisée²². Ainsi, tous les projets conçus restent dans les placards et tiroirs sans suite²³. Côté japonais, les milieux des affaires portent peu d'intérêt économique au pays.

17. Il s'agit entre autres de l'ANADER, de l'ONDR et du Conseil Café-cacao.

18. Il s'agit de Itochu corporation, Kubota corporation, Marubeni corporation, Mitsubishi corporation, Mitsui.co, Satake Europe, Sumitomo corporation et Toyota Tsusho Nigeria.

19. Dans son exposé fait sur le Programme National d'Investissement Agricole (PNIA) (2010-2015), la représentante du ministère de l'Agriculture ACKA Eponou Valérie a expliqué les grandes lignes du PNIA. Ce sont six programmes: l'amélioration de la productivité; le développement des filières; le renforcement de la gouvernance du secteur, le renforcement des capacités des acteurs; le développement des ressources halieutiques et des ressources forestières. Il vise à relancer la croissance agricole (un taux de 9 % par an), à réduire l'insécurité alimentaire et à stimuler la transformation des produits agricoles.

20. La JICA entreprend plusieurs actions dont le projet d'amélioration des systèmes d'exploitation agricole dans l'agriculture irriguée de petite taille depuis 1992 et le projet de Promotion du Riz Local.

21. Le plus grand salon professionnel de produits alimentaires et de boissons en Asie et dans la zone Pacifique. Il demeure le 3^e salon agro-alimentaire le plus important du monde. Il a été initié depuis 1976. Chaque année, le salon reçoit plus de 75 000 visiteurs.

22. Elles ne peuvent plus concevoir des projets de développement à financer sur fonds propres.

23. Franck YAO, chef de projets à la JETRO-Abidjan, entretien réalisé le 8 avril 2018.

12. Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, *La Côte d'Ivoire en chiffres, édition 1980-1981*, Abidjan, SAE, 1982, p. 95.

13. Mitsui, Sumitomo, Itochu, Marubeni, Sojitz, Tomen, Nichimen, Kubota, Mitsubishi, Toyota, etc.

14. Il s'agit entre autres de l'agriculture, des infrastructures économiques et dans le social.

15. Ambassade du Japon en Côte d'Ivoire, op.cit. p. 2.

16. Le premier ministre était accompagné de 15 présidents de multinationales.

Ces derniers se préoccupent plus de la visibilité de la diplomatie japonaise que d'une réelle amélioration du niveau de vie des populations ivoiriennes²⁴. Outre la prospection économique et commerciale, la JETRO contribue à l'implantation des entreprises nippones en Côte d'Ivoire.

2.2. La JETRO: un incitateur à l'implication des entreprises nippones en Côte d'Ivoire

L'un des objectifs de la JETRO est de faciliter l'implantation des entreprises japonaises dans le monde. Ainsi, la JETRO-Abidjan, pour convaincre les compagnies nippones, favorise la diffusion du *Doing Business*-Côte d'Ivoire²⁵. Plusieurs entreprises japonaises se sont installées après la réouverture du bureau JETRO-Abidjan en 2012. Ce sont entre autres Mitsubishi Corporation, Ajinomoto SA, Toyota Tsusho, Modec, Itochu Corporation et Marubeni Corporation²⁶. L'objectif ici est de conquérir le marché ivoirien et faire la promotion de leurs produits industriels. Après analyse, nous sommes amenés à reconnaître les bienfaits et surtout de saluer les actions du gouvernement japonais qui fut l'un des premiers à accompagner l'État de Côte d'Ivoire dans son processus de relance économique post-crise loin derrière la France et la Chine. Ces entreprises, certes pas nombreuses, offrent des emplois et contribuent à la relance de l'économie ivoirienne²⁷. Le secteur industriel ne fait pas l'objet d'attention particulière quand on sait que son essor conduit de manière irréversible au développement. Ce secteur a été l'objet d'attention particulière en Asie du Sud-Est suscitant l'industrialisation des pays comme la Corée du Sud, la Chine, la Thaïlande²⁸, etc. Cette faible présence des entreprises japonaises a plusieurs origines. Certes, le pays dispose des atouts²⁹ pour atti-

rer les entreprises nippones, mais d'énormes défis sont à relever à savoir la faiblesse du pouvoir d'achat, une main-d'œuvre non qualifiée, la concurrence déloyale des produits sur le marché ivoirien et le coût élevé des facteurs de production³⁰, la barrière linguistique³¹ et l'absence d'industries de pointe, d'industries lourdes en Côte d'Ivoire et dans la sous-région, ainsi qu'un environnement macroéconomique et institutionnel peu motivant³². La lourdeur administrative et la corruption ne sont pas en reste de même que l'instabilité politique et sociale du pays. À ces éléments, il faut ajouter que la Côte d'Ivoire étant un précarré de la France³³, cette dernière domine le paysage économique ivoirien depuis la colonisation avec environ 800 entreprises³⁴. Aussi, faut-il mentionner que les entreprises japonaises sont exigeantes. Ainsi pour les attirer et susciter leur engouement, la JETRO réalise des études sectorielles en fournissant des informations à des opérateurs intéressés par ces secteurs³⁵.

Au niveau des échanges commerciaux, le Japon est l'un des principaux partenaires de la Côte d'Ivoire en Asie après la Chine. Le chiffre d'affaires des échanges est passé de 89,15 milliards de francs CFA en 2010 à 132,6 milliards de francs CFA en 2015; soit une hausse d'environ 49 %. Les exportations de la Côte Ivoire à destination du Japon ont rapporté 3,407 milliards de francs CFA en 2015 contre 4,062 milliards en

loppement du marché de consommation et ressources agricoles.

30. Vally TUHO Charles, *L'économie ivoirienne et la CEE*, Abidjan, CEDA, 1992, p. 86.

31. La barrière de la langue se résume au fait que le français, la langue officielle de la Côte d'Ivoire est très peu parlée au Japon. Ce qui est un frein. Même si un traducteur est sollicité, celui-ci ne peut exprimer exactement le fond de la pensée de l'une ou l'autre partie.

32. L'environnement juridique et judiciaire n'est pas propice aux affaires. Le coût du crédit bancaire est élevé et les institutions financières sont peu enclines à soutenir les micro-projets économiques. Il n'y a pas une véritable culture d'exportation des entreprises. On note une déficience du système d'information sur le commerce extérieur. L'économie ivoirienne souffre de l'inexistence de structures d'accompagnement intermédiaires qui se penchent plus sur les contraintes des entreprises.

33. Ceci indique que la France est le premier bailleur de fonds et le premier partenaire économique.

34. Ministère du Plan et du développement, *Les conditions de développement durable de la Côte d'Ivoire*, Abidjan, Dialogue production, 2010, p. 45.

35. Cette étude concerne le secteur de l'électricité, le régime du tarif extérieur commun en vigueur en Côte d'Ivoire, le cacao ivoirien, l'organisation de la commercialisation et la chaîne des valeurs, la réglementation du commerce extérieur et le processus de dédouanement en Côte d'Ivoire ainsi que les questions d'infrastructures.

24. Minoru Obayashi, «TICAD, un processus favorable au développement de l'Afrique» in *Afrique contemporaine*, n° 212, 2004, pp. 77-89.

25. La réduction des coûts (la baisse des frais de notaire), et la publication des avis de constitution de sociétés sur le site web du Centre de Promotion des Investissements en Côte d'Ivoire (CEPICI).

26. *Rapport d'activités 2015-2016*, JETRO, Abidjan, p. 3

27. La Côte d'Ivoire est la huitième puissance industrielle africaine (au même niveau que le Cameroun), après l'Afrique du Sud, l'Égypte, le Nigeria, la Tunisie, le Maroc, l'Algérie et le Soudan. Son industrie contribue pour 27 % au PIB national. Il est établi que son secteur manufacturier est le plus diversifié de la zone CEDEAO bien qu'en déclin sur les douze dernières années.

28. Ablan AHOURE et Paulin TANO, *Bilan diagnostic de l'industrie ivoirienne*, CAPEC du CIREC, 2009, p. 12.

29. Stabilité économique et politique, stabilité des taux de change, centre de l'Afrique de l'Ouest et de l'Afrique francophone, noyau de l'UEMOA et de l'ECOWAS, déve-

2014. Les principaux produits exportés sont le cacao, le café, les produits pétroliers, etc. Il est à relever que les importations de la Côte d'Ivoire en provenance du Japon sont passées de 96,105 milliards de francs CFA en 2014 à 129,196 milliards en 2015, soit une hausse de 34,4 %. Les principaux produits importés sont les automobiles, les tracteurs, les cycles, les pièces détachées et bien d'autres articles. Le déficit commercial en 2015 est de 125,789 milliards. Ce déficit important signifie que les articles proposés par la Côte d'Ivoire sont limités³⁶. L'Etat ivoirien doit transformer ses matières premières en produits finis avant toute exportation³⁷ pour accroître la valeur ajoutée. Il ne s'agit pas de convertir ce déficit en aide à la Côte d'Ivoire ; mais amener le pays à ne pas être tributaire de l'aide extérieure. En effet, l'insignifiante et les contraintes de l'aide ne peuvent assurer l'autonomie économique³⁸. Elle ne fait que extravertir son économie et augmenter sa dette extérieure³⁹. Outre les activités visant l'implantation des entreprises nippones sur le sol ivoirien, la JETRO fait la promotion des investissements et du transfert de technologie.

2.3. Les activités de promotion des investissements et du transfert de compétences technologiques

La JETRO invite les hommes d'affaires étrangers à investir au Japon. Elle leur offre également des visites d'inspection du marché japonais, et organise des séminaires sur l'environnement des affaires au Japon. Des invitations sont mises aussi en place pour les hommes d'affaires étrangers qui veulent des approches spécifiques à l'investissement au Japon. La JETRO leur fournit les services tels que la recherche et la mise en marche des réunions d'affaires. En vue de promouvoir l'investissement en Afrique de l'Ouest, il a été organisé en Asie, en Europe et en Afrique, plusieurs séminaires et ateliers. L'*Africa symposium*⁴⁰ en est un exemple. Son objectif est d'amener les investisseurs japonais à davantage s'intéresser à l'Afrique. On note le séminaire sur la Côte d'Ivoire à Tokyo en marge de

36. Christian COMELIAU, «La coopération au développement : nostalgie du passé ou rêve pour le futur» *Afrique Contemporaine* n° 188, 1998, p. 205.

37. VAN de Walle et JOHNSON, T, *Repenser l'aider à l'Afrique*, Paris, Karthala, 1999, p. 122.

38. Laurent CORDONNIER, *Coopération et réciprocité*, Paris, PUF, 1997, p. 154.

39. Jean Pierre FORRY et Denis REQUIER-DESJARDINS, *Planification et politique économique en Côte d'Ivoire 1960-1985*, Abidjan, CEDA, 1986, p. 46.

40. Cet évènement a eu lieu le 31 mai 2013 au Japon sous le thème : «Nouvelles tendances des affaires en Afrique : Exploiter le dynamisme de l'Afrique et le potentiel des secteurs privés au profit de son développement».

la TICAD V, co-organisé avec le CEPICI⁴¹, le 3 juin 2013. Il avait pour but d'exposer les potentialités économiques de la Côte d'Ivoire tout en mettant l'accent sur la stabilité recouvrée⁴². Les investissements nippons dans le pays s'efforcent de participer à la stabilisation de l'appareil macro-économique et de fixer un objectif durable.

Le 3 mai 2016 s'est tenue, à Abidjan, la conférence ivoiro-japonaise sur les infrastructures de pointe. L'objectif étant de faire face à la concurrence européenne, américaine et asiatique, conquérir le marché ivoirien et profiter du projet de réalisation des infrastructures économiques et sociales lancé par l'État ivoirien. Si le savoir-faire japonais est d'une grande importance⁴³, des usines de montage de machines japonaises peuvent être installées en Côte d'Ivoire. Ces usines ont l'avantage non seulement de vendre moins cher leurs produits mais aussi de permettre aux Ivoiriens d'acquérir le savoir-faire pour la fabrication des outils. L'avantage sur les termes de l'échange et même sur la balance des paiements est important. La substitution aux importations (si elle est réalisée) est un grand pas vers le développement. La question qui se pose est de savoir si les autorités ivoiriennes sont disposées à l'installation de ces usines pour concurrencer les entreprises françaises et les produits "Made in France" d'une part, et si les Japonais ont-ils la ferme volonté de transférer leur technologie en Côte d'Ivoire d'autre part. Nous disons que cette volonté manque aux Japonais. En un mot, l'objectif recherché est de tisser un lien étroit entre les activités économiques nippones et celles de la Côte d'Ivoire qui constitue dans la plupart des cas un marché pour le premier. Au-delà de sa contribution pour les investissements nippons en Afrique, la JETRO soutient les PME locales à participer à la foodex-Japan.

2.4. La promotion des produits ivoiriens et l'appui aux PME locales

À l'occasion du lancement des candidatures à l'édition 2017 de la Foodex-Japan à Tokyo, la JETRO-Abidjan a invité l'ensemble des PME ivoiriennes, opérant dans l'industrie agro-alimentaire afin de pénétrer le

41. Le CEPICI est placé sous la tutelle et l'autorité du Premier ministre. Son principal objectif est de promouvoir l'investissement privé en Côte d'Ivoire. Il facilite et contribue la création de toute activité économique apte à assurer le développement durable du pays. C'est le principal centre de Marketing et de Promotion du «Produit Côte d'Ivoire».

42. *Rapport d'activités 2013*, JETRO, Abidjan, p. 3.

43. Jean-Louis LEVET, *Les pratiques de l'intelligence économique-huit cas d'entreprises*, Paris, Economica., 2002, p. 36.

marché japonais. Elle fut une occasion pour trouver des marchés aux produits agro-alimentaires ivoiriens qui sont susceptibles d'être distribués au Japon ou sur le marché international. Pour l'édition 2016, près de 1 259 négociations d'affaires avec possibilité de contrats directs d'une valeur de 6 milliards de francs CFA ont eu lieu sur le pavillon de la JETRO. Ce pavillon était composé de 52 PME africaines⁴⁴, dont trois de la Côte d'Ivoire à savoir Distriprest⁴⁵, Scoops 3B du vivrier⁴⁶ et Groupe Oban⁴⁷. La Foodex est une opportunité pour les entreprises ivoiriennes qui y participent de se conformer aux meilleures pratiques en matière de transformation de produits agro-alimentaires afin de pénétrer non seulement le marché japonais mais aussi le marché international. Ce qui leur accorde plus de crédibilité et contracter des partenaires étrangers afin de les aider à augmenter leurs chiffres d'affaires⁴⁸.

En 2014, dix pays ouest-africains ont participé à la Foodex-Japan. En 2015, ce sont cinq pays qui y ont participé, soit la moitié. Jusqu'en 2014, la participation africaine était gratuite⁴⁹. Depuis lors, la JETRO demande une contribution forfaitaire pour le voyage et le séjour pour les PME désirant participer aux prochaines Foodex. La plupart des PME africaines, manquant de moyens, espère une prise en charge totale de la part de la JETRO ou des autorités de leurs pays. La JETRO supporte déjà 95 % des frais de participation équivalant à 6 500 dollars américains (environ 3 250 000 F. CFA)⁵⁰. Elle s'occupe des éléments comme la traduction français-japonais, le transport et le dédouanement des produits exposés (jusqu'à 40 kilogrammes)⁵¹. Le surplus de la masse des produits à exposer revient aux entreprises. Aussi, la JETRO prend-elle en charge la consultation individuelle par des experts sur place, la cuisine et le business centre installés au pavillon JETRO. Le réel but de la JETRO est d'assurer l'approvisionnement régulier du marché nippon en toute sorte de produits du monde entier pour éviter les inflations. Il faut préciser que pendant dix-neuf années (1997-2016), cette exposition a réuni 331 exposants de 26 pays africains⁵².

44. *Rapport d'activités 2015-2016*, JETRO, op.cit., p. 4.

45. Elle a proposé de la poudre de cacao, du miel, de la fleur d'hibiscus, de la poudre de baobab, de la poudre de gingembre, de la poudre de soumbara.

46. Ses produits sont de la poudre de gombo, de la poudre de piment, de la poudre de maïs.

47. Elle a présenté du beurre de karité, de la farine de mil.

48. Pierre JACQUEMOT, *La nouvelle politique économique en Afrique*, Paris, EDICEF, 1993, p. 145.

49. Cette gratuité concerne le billet d'avion, l'hébergement, les repas, le déplacement, les frais de participation, etc.

50. *Rapport d'activités 2013*, JETRO, op.cit., p. 3.

51. N'dri KOUAKOU, op.cit., p. 345.

52. Afrique du Sud, Algérie, Bénin, Burkina-Faso, Came-

Toutefois cette initiative ne contribue pas à équilibrer la balance commerciale entre les deux pays. Les produits ivoiriens, présentés et exposés au Japon, sont des objets d'art. Ils n'ont pas assez de valeurs ajoutées. Le Japon lui vend des machines, des voitures, des appareils électroniques, des navires, etc. En partenariat avec l'Association pour la Promotion des Exportations de Côte d'Ivoire (APEX-CI)⁵³, la JETRO milite pour davantage de participants ivoiriens à la Foodex-Japan de sorte à vulgariser les PME et les produits ivoiriens. Elle participe à la redynamisation et à la relance de l'économie ivoirienne à travers sa contribution au développement de l'agriculture. Ce qui peut agir sur la productivité donc sur les revenus des paysans. En réalité, les objectifs de Tokyo demeurent principalement utilitaristes⁵⁴. À cela s'ajoute le renforcement de partenariat avec le gouvernement ivoirien.

3. LE RENFORCEMENT DE PARTENARIATS AVEC LE GOUVERNEMENT IVOIRIEN

La collaboration entre le gouvernement ivoirien et la JETRO se manifeste à travers différentes structures. Dans le cadre du renforcement des relations économiques, ce sont le CEPICI et le BNETD qui ont consolidé leur relation avec ladite organisation.

3-1. La collaboration entre la JETRO, le CEPICI et le BNETD

Dans le cadre de la mise en œuvre de l'indicateur «Accroissement des investissements d'entreprises japonaises en Afrique», issu du plan d'actions de la TICAD V, la JETRO a organisé la première édition d'*Africa Investment Promotion Forum* (AIPF) en 2014 à Tokyo. Ce forum visait l'aplanissement des difficultés et envisageait des solutions en vue du fonctionnement stable et à long terme des activités commerciales des entreprises japonaises. La participation du CEPICI à ce forum a favorisé l'obtention d'importants rendez-vous d'investissements en Côte d'Ivoire. La structure travaille avec les pays africains pour qu'ils puissent avoir une économie forte en renforçant leurs activités industrielles et leurs exportations et en améliorant leurs systèmes des affaires (lois, taxation, procédures de certification, etc.).

roun, Comores, Côte d'Ivoire, Égypte, Éthiopie, Ghana, Kenya, Lesotho, Madagascar, Malawi, Maurice, Namibie, Nigeria, Rwanda, Sénégal, Soudan, Swaziland, Tanzanie, Tunisie, Ouganda, Zambie et Zimbabwe.

53. La JETRO en partenariat avec l'APEX-CI, a organisé un séminaire préparatoire à la Foodex 2014, le jeudi 11 juillet 2013.

54. Philippe HUGON, 2010, «Les nouveaux acteurs de la coopération en Afrique», *Revue Internationale de politique de développement*, n° 1, 2010, p. 110.

En présence de plus de 300 opérateurs économiques japonais, Emmanuel ESSIS⁵⁵, qui conduisait la délégation ivoirienne, a présenté les nombreuses potentialités économiques de la Côte d'Ivoire⁵⁶. À la tribune de l'AIPF, il a exhorté les hommes d'affaires japonais à investir en Côte d'Ivoire, tout en brisant la barrière de la peur⁵⁷. Outre la création de partenariat avec les opérateurs ivoiriens, il a été décidé l'organisation d'une mission économique japonaise en Côte d'Ivoire. Ce forum est un renforcement des relations par la création d'un cadre de collaboration dynamique entre la JETRO et les agences de promotion des investissements des pays africains. Il fait suite à la déclaration de Yokohama (qui s'est tenue du 1^{er} au 3 juin 2013) prônant le développement des échanges entre l'Afrique et le Japon⁵⁸. Au cours de son séjour au Japon, le directeur général du CEPICI a eu des rencontres avec les dirigeants des sociétés SOJITZ corporation, Mitsubishi, NEC corporation et Marubeni corporation. Tenue en 2016 au Japon, la deuxième édition d'AIPF fut organisée en partenariat avec le CEPICI. Au nombre des participants, on note huit pays africains⁵⁹. En marge de l'AIPF, un séminaire sur l'investissement en Afrique a été organisé par la JETRO le 3 mars 2016 à son siège. Lors de ce séminaire, ont eu lieu des rencontres B2B avec les grandes entreprises japonaises pour les institutions africaines chargées de la promotion des investissements. Le CEPICI a organisé des séances de travail avec plusieurs entreprises japonaises pour accentuer la promotion de la Côte d'Ivoire auprès des entreprises japonaises. Il veut aussi faire de la Côte d'Ivoire, la plaque tournante des affaires de l'Afrique subsaharienne⁶⁰. Pour l'exécutif ivoirien, le choix de la Côte d'Ivoire permet de faire face au chômage⁶¹, surtout des jeunes et par conséquent mettre un terme au phénomène inquiétant de l'immigration illégale⁶². Hormis, le CEPICI, la JETRO a signé une convention avec le BNETD.

La JETRO envisage d'intervenir dans le cadre de ses activités dans les pays africains étant dans sa zone

55. Directeur général du CEPICI.

56. Rapport Doing Business 2015, CEPICI, Abidjan, p. 5.

57. L'Afrique est crainte par les investisseurs à cause de l'instabilité politique et sociale, des conflits armés, des enlèvements, des attentats, de l'extrême pauvreté de sa population, de l'insécurité.

58. JETRO, *Bilan des activités 2013*, op.cit., p. 4.

59. Il s'agit de la Côte d'Ivoire, de l'Égypte, du Kenya, du Nigeria, du Maroc, de l'Afrique du Sud, de la Tanzanie et de l'Éthiopie.

60. Ministère du Plan et du développement, op.cit., p. 82.

61. Le taux de chômage avoisine les 25 %.

62. Chaque année, près de 5 000 Ivoiriens partent à l'aventure.

de couverture. Elle sollicite l'appui technique des bureaux d'études africains ayant une expertise dans le secteur des marchés africains et connaissant les besoins de ceux-ci, en termes de projets de développement dans le domaine des infrastructures et autres secteurs d'activités⁶³. Le BNETD répond à cette demande à travers la signature d'un accord-cadre de partenariat dont l'objectif est de confier au BNETD, l'élaboration de fiches-projets détaillés et la réalisation d'études d'avant-projet. Cette action met à la disposition des investisseurs et des opérateurs économiques japonais des informations fiables pour leur prise de décision. En réalité, avant tout investissement, l'entreprise doit avoir collecté des informations sur les coûts des facteurs, sur les indices socio-économiques et de production, sur les opportunités d'affaires et d'investissements et sur les lois, les réglementations en vigueur⁶⁴. Elle doit, par ailleurs, se rassurer de la qualité du climat socio-politique, de l'abondance d'une main-d'œuvre qualifiée, d'un marché de consommation conséquent, de la disponibilité des infrastructures économiques⁶⁵. Qu'en est-il de la promotion des ressources humaines par la JETRO ?

3.2. La promotion des ressources humaines

Pour la promotion des ressources humaines, la JETRO a initié deux programmes. Il s'agit du programme d'incubation professionnelle dans le secteur de la pêche (*internship program*) et celui de bourse de l'IDEAS. Le Japon est, en effet, un exportateur de poisson de qualité. Pour l'approvisionnement desdits produits en vue de satisfaire la demande qui augmente, la JETRO a invité, à ses frais propres, un importateur ivoirien au Japon à l'occasion de « *International Sea food Show in Osaka*⁶⁶ » et organisé des rencontres B2B avec huit exportateurs japonais. Ainsi, cet importateur ivoirien a signé un contrat d'achat de certains poissons (surtout le thon) d'un montant de 110 millions de francs CFA. Ici, la JETRO vise le ravitaillement du marché japonais en produits halieutiques pour éviter l'inflation des prix et faciliter l'accès des produits ivoiriens au marché japonais.

L'IDE⁶⁷ est, quant à lui, un institut de recherches attaché à la JETRO qui organise le programme de for-

63. Agriculture, transport, santé, commerce, etc.

64. ASSI Sannon, Diplomate au Ministère des Affaires Étrangères, Direction Asie-Extrême-Orient, entretien réalisé le 28 février 2019.

65. La disponibilité des routes bitumées, de port équipé, d'aéroport, un tissu industriel élevé.

66. *International Sea food Show in Osaka* s'est déroulée du 20 novembre 2015 au 26 février 2016.

67. L'IDE est un institut de recherches attaché à la JETRO qui organise le programme de formation-IDEAS.

mation IDEAS. Il concerne les jeunes responsables chargés de la planification et de la mise en œuvre des politiques de développement socio-économiques dans les structures étatiques des pays en développement. Ce programme est une occasion pour se familiariser aux politiques d'administration de l'aide du Japon et d'autres pays développés. Il étudie le développement économique du Japon et des pays asiatiques, ainsi que leurs stratégies économiques. À la fin 2016, près de 117 organisations gouvernementales dans 25 pays asiatiques et africains, ainsi que 387 boursiers ont participé à ce programme. La première participation ivoirienne de six mois à Tokyo était en 2016⁶⁸. Il s'agit de renforcer les capacités des cadres et travailleurs ivoiriens dans le domaine des nouvelles technologies.

CONCLUSION

Dans cet article, il a été question de la contribution de la JETRO dans le renforcement des relations économiques et commerciales entre la Côte d'Ivoire et le Japon. Ouvert en 1976, le bureau JETRO-Abidjan a fermé pendant la crise qu'a connue la Côte d'Ivoire (2004-2011) pour rouvrir en décembre 2012. La JETRO a pour objectif de favoriser le développement des relations économiques entre le Japon et l'extérieur. En Côte d'Ivoire, elle s'est assignée diverses missions dont la prospection économique et commerciale. Dans ce cadre, elle fait venir des hommes d'affaires japonais en vue d'avoir une idée des potentialités économiques et commerciales dont dispose la Côte d'Ivoire. L'un des objectifs de la JETRO-Abidjan est de faciliter l'implantation des entreprises japonaises en Côte d'Ivoire. Elle apporte son appui à la compétitivité des PME ivoiriennes, fait la promotion des investissements et du commerce extérieur au Japon et facilite l'accès au marché japonais à travers la foodex-Japan. La structure renforce les liens économiques entre la Côte d'Ivoire et le Japon afin de booster l'économie ivoirienne en créant ainsi des emplois.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AHOURE Ablan et TANO Paulin, 2009, *Bilan diagnostique de l'industrie ivoirienne*, CAPEC du CIRES.

AÏKO Ziké Marc, 1994, *La politique étrangère de la Côte d'Ivoire 1959-1993*, Pékin, COPRECO.

Ambassade du Japon en Côte d'Ivoire, 2013, *Lettre du Japon*, Bulletin d'informations.

ASSI Sannon, Diplomate au Ministère des Affaires Étrangères, Direction Asie-Extrême-Orient, entretien réalisé le 28 février 2019.

BNETD, 2010, *Relations Côte d'Ivoire-Japon*, Abidjan, BNETD.

CEPICI, 2015, *Rapport Doing Business 2015*, Abidjan.

COMELIAU Christian, 1998, «La coopération au développement: nostalgie du passé ou rêve pour le futur» in *Afrique Contemporaine* n° 188, La découverte française.

CORDONNIER Laurent, 1997, *Coopération et réciprocité*, Paris, PUF.

FOIRRY Jean-Pierre et REQUIER-DESJARDINS Denis, 1986, *Planification et politique économique en Côte d'Ivoire 1960-1985*, Abidjan, CEDA.

HUGON Philippe, 2010, «Les nouveaux acteurs de la coopération en Afrique», in *Revue Internationale de politique de développement*, n° 1, pp. 99-118.

Japon, profil d'une nation, 1995, traduit de l'anglais par Florence Perifan, Tokyo, Kodansha International.

JACQUEMOT Pierre, RAFFIMOT, 1993, *La nouvelle politique économique en Afrique*, Paris, EDICEF.

JETRO, 2016, *Rapport d'activités 2015-2016*, Abidjan.

JETRO, 2013, *Bilan des activités 2013*, Abidjan.

KOUAKOU N'dri, 2012, *La Coopération Ivoir-Japonaise de 1961 à 1999*, Thèse de Doctorat, Université de Cocody-Abidjan, Tome 1.

LAFARGUE François, 2006, «L'Inde en Afrique: logiques et limites d'une politique», in *Afrique contemporaine*, vol 219, n° 3, pp 137-149.

LEVET Jean-Louis, 2002, *Les pratiques de l'intelligence économique-huit cas d'entreprises*, Paris, Economica.

Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan, 1982, *La Côte d'Ivoire en chiffres, édition 1980-1981*, Abidjan, SAE.

Ministère du Plan et du développement, 2010, *Les conditions de développement durable de la Côte d'Ivoire*, Abidjan, Dialogue production.

OBAYASHI Minoru, 2004, «TICAD, un processus favorable au développement de l'Afrique», in *Afrique contemporaine*, n° 212, pp. 77-89.

OCDE, 1970, *Investir dans le tiers-monde*, Paris, OCDE.

ONUDI, 2012, *Nouvelle politique industrielle de la République de Côte d'Ivoire*.

SANTANDER Sebastian (éd), 2004, *L'Afrique, nouveau terrain de jeux des émergents*, Paris, Karthala.

TUHO Valy Charles, 1992, *L'économie ivoirienne et la CEE*, Abidjan, CEDA.

VAN de Walle et JOHNSON, T, 1999, *Repenser l'aider à l'Afrique*, Paris, Kathala.

YAO Franck, chef de projets à la JETRO-Abidjan, entretien réalisé le 8 avril 2018.

68. *Rapport d'activités 2015-2016*, JETRO, op.cit., p. 6.

